

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

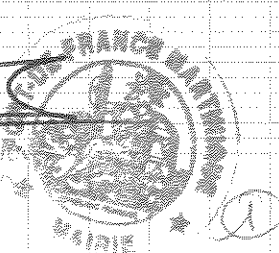
Consultation préalable à : la révision
générale du Plan local d'Urbanisme
de la Ville de FORT-DE-FRANCE

En exécution de la délibération du :
Conseil Municipal
en date du 24 novembre 2015

X Je soussigné Frantz THODIARD
ai ouvert ce jour, le présent registre ^{ce}
et paraphé, pour recevoir les observations
du public.

A Fort-de-France, le 4 janvier 2016

Signature
F. THODIARD
Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous souhaitons porter à votre attention notre demande de déclassement de la parcelle H 108 située à Ravine Vileine.

Cette demande de classement en zone urbaine s'accompagnera d'une proposition d'aménagement entrant dans le cadre de votre projet d'aménagement et de développement durable.

En effet, au lieu de laisser les décharges sauvages se développer sur cette zone, nous souhaitons vous proposer un aménagement de la zone constitué de logements collectifs et individuels en favorisant

le développement d'un
réservoir de biodiversité
notamment dans la partie
classé N1.

Dans le cadre de ce projet,
nous prendrons en charge
le coût des voies et réseaux
liés.

Nous pensons ainsi que le
développement de logements
insérés dans une réserve de
biodiversité sera au bénéfice
de votre commune.

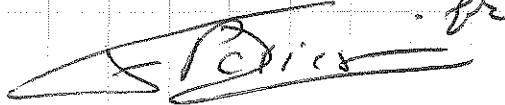
Nous sommes à votre entière
disposition et saurons
adapter notre projet à votre
stratégie de développement.

Florian PELIER

Mandataire M. Clément

0676839365

florian.garianeportiers

 .fr

3

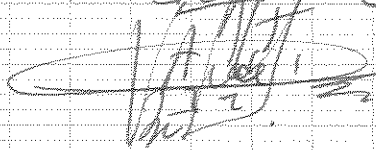
M. le Maire et messieurs et dames et
Collaborateurs

Je suis depuis plus de 10 ans le
propriétaire d'un terrain à Balata
et avant de l'acheter j'ai pris le
soin de faire une étude de sol
pour savoir si le terrain était
compatible avec une construction
d'une habitation. J'ai donc deman-
dé à un cabinet de géotechnicien
d'en faire l'expertise G12, et
après un résultat positif j'ai
donc fait l'acquisition de cette
parcelle. Cela fait donc 10 ans
que je me bats pour avoir une
permis de construire qui ne devrait
pas poser de problème mais ce n'est
pas le cas. Je voudrais savoir si
il y a une possibilité faire un
déclassement d'une petite bande de
terrain en limite de la zone jaune

15/05/11

et qui est orange bleu afin que
ce projet voit enfin le jour
cette parcelle est L 63⁰⁰ vous pouvez
me joindre sur 0696 92 08 63
M. David VALRY

Je vous remercie de l'attention que
vous porterez à ma demande



Je voudrais vous encourager à aménager
des zones vertes pour l'ique nique ou
autre le plus souvent que possible.

15/05/19 Vive ensemble dans un environnement
adapté aux besoins de toute les
acteurs de l'urbain. En tant qu'
à tous nos services apporter une petite
part à l'échelle en travaillant sur des
projets diversifiés dont le fil rouge est
de mettre en œuvre par les habitants,
les parties et ceux d'adhésion dans un

dynamique de état vers l'avenant
vert, prêtas, déplac. le dove.

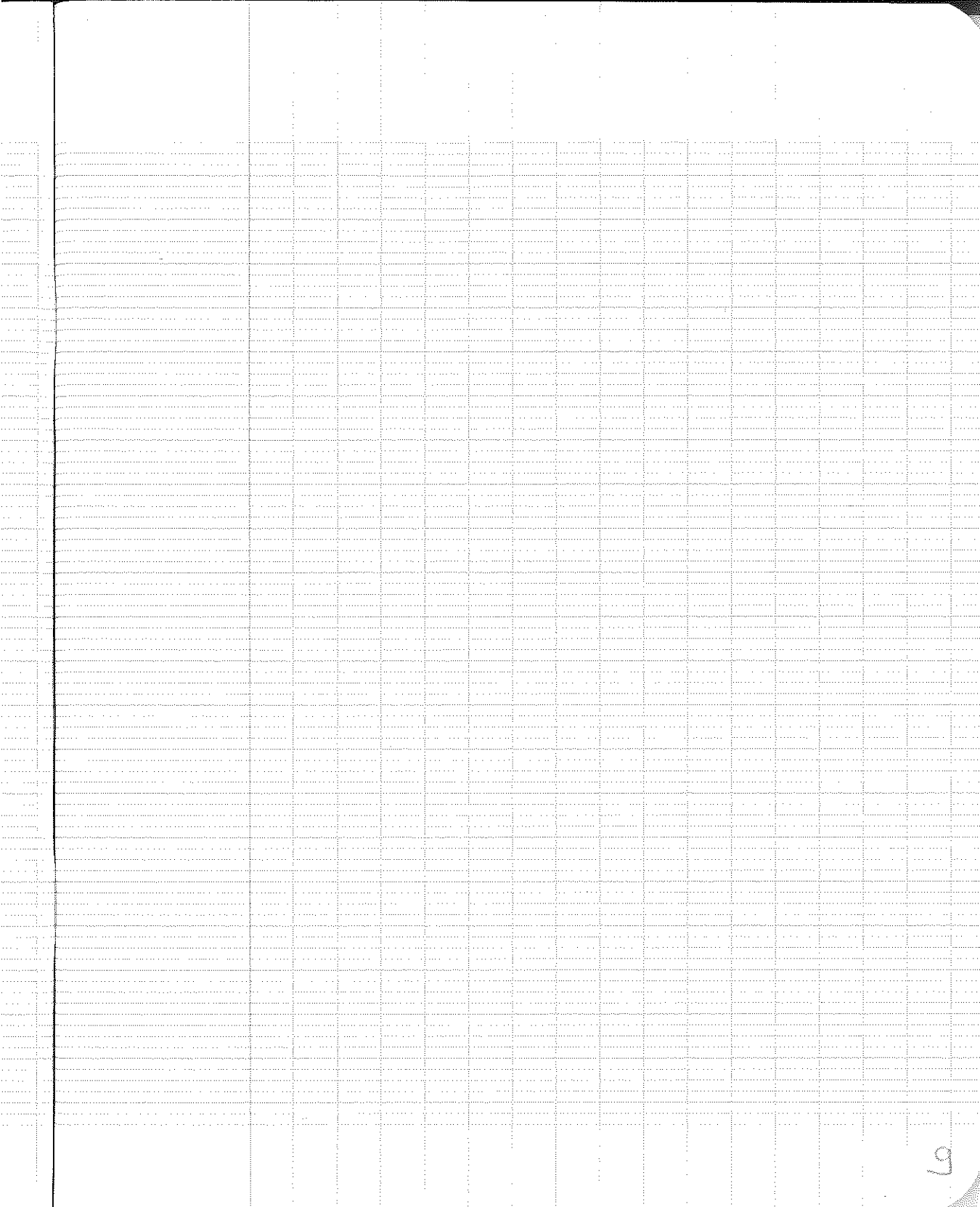
So
D
P
K

f
Section R61 Route de Beaufeu, 67

Romuald CARISTAN

~~mail~~ mail: romuald.caristan@guil.com

Projet d'urbanisme non
avisé à ce jour (23/12/19).
Le projet sera défini au
regard du PLU actuel en
attendant compte du nouveau PLU.



69

Le 19/11/20.

Je suis propriétaire d'une Villa à la façade
des Nègres s'élève sur la Côte d'Azur n° 29 depuis
1945 dans un petit lotissement avec des constructions
chères par rapport à la zone dans un quartier très
calme et agréable à vivre.

Il y a un projet de construction de parking
à étage qui changerait la présentation
de la façade et cause de nuisance pour les
Résidents. En conséquence je vous demande
de suivre attentivement cette affaire.

William PALLA.

le 03/02/2021

Propriétaire d'un terrain à
Palata numéro de parcelle D 630.
Nous souhaiterions savoir si
vous pourriez conclure ensuite
séparative de propriété?
Le terrain étant très étroit par
rapport à sa longueur.

Nous espérons un retour de
votre part.

Pour il est que Eric Robet

06 86 27 78 46 - A.

11

Le 1-06-2021

Quelle est la portée des opérations du PADD que vous présentez dans le document de communication et qui constitue "la famille feuille de route du projet de territoire" ? S'agit-il d'une simple stratégie de communication ?

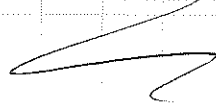
Et sinon, comment contrôler que ces principes seront respectés.

Comment éviter par exemple que des opérations de promotion prévoient au moins 100 logements dans des secteurs comme la Route de Haute qui ne sont pas équipés pour les accueillir ?

Quid des nuisances pour les riverains (stationnement, circulation).

Quelle suite sera donnée à cette réflexion ? Demeurera-t-elle une simple réflexion, ou sera-t-elle suivie d'actions concrètes ?

Laurène CLAUDE



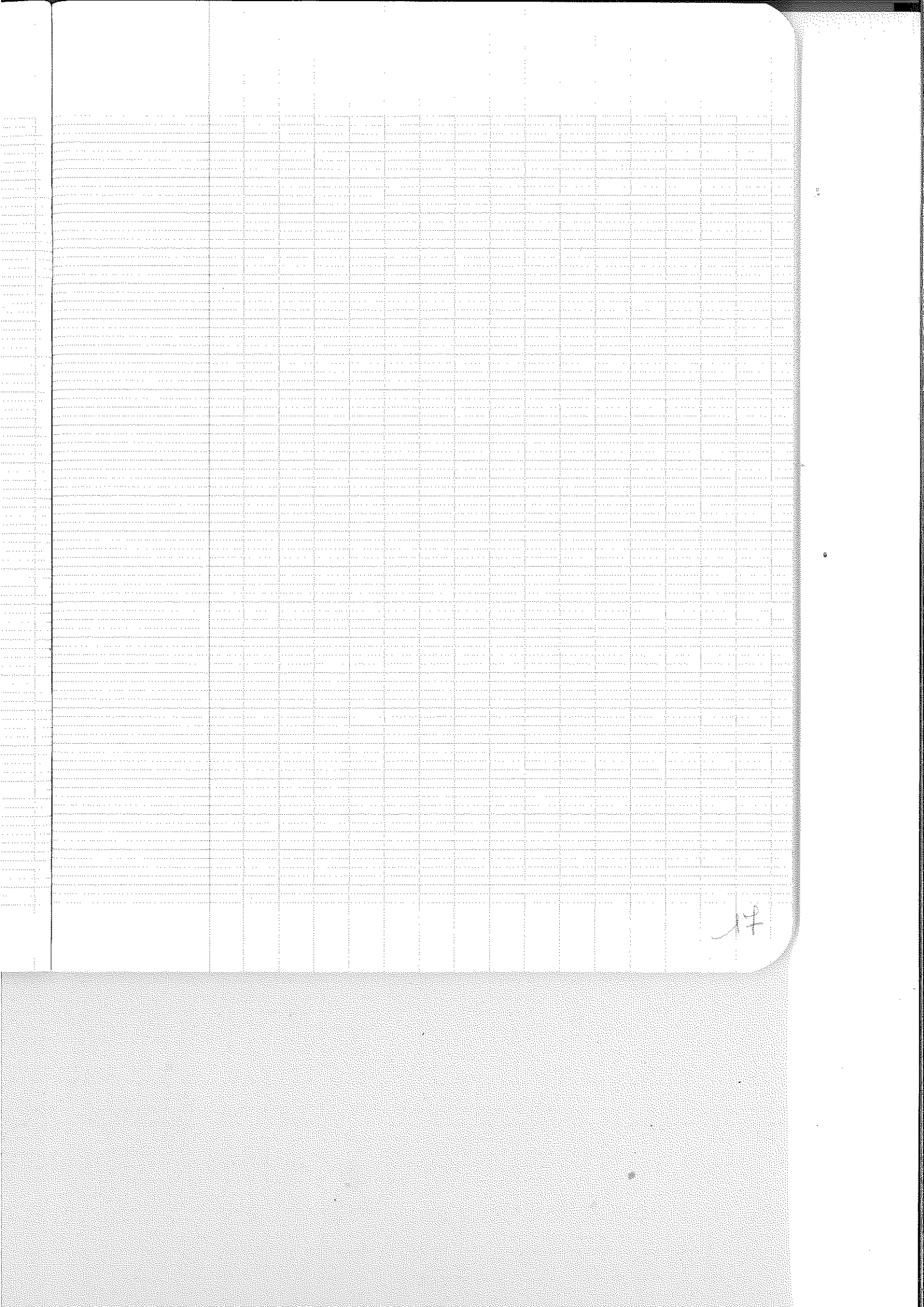
10
7
2
6
2

13

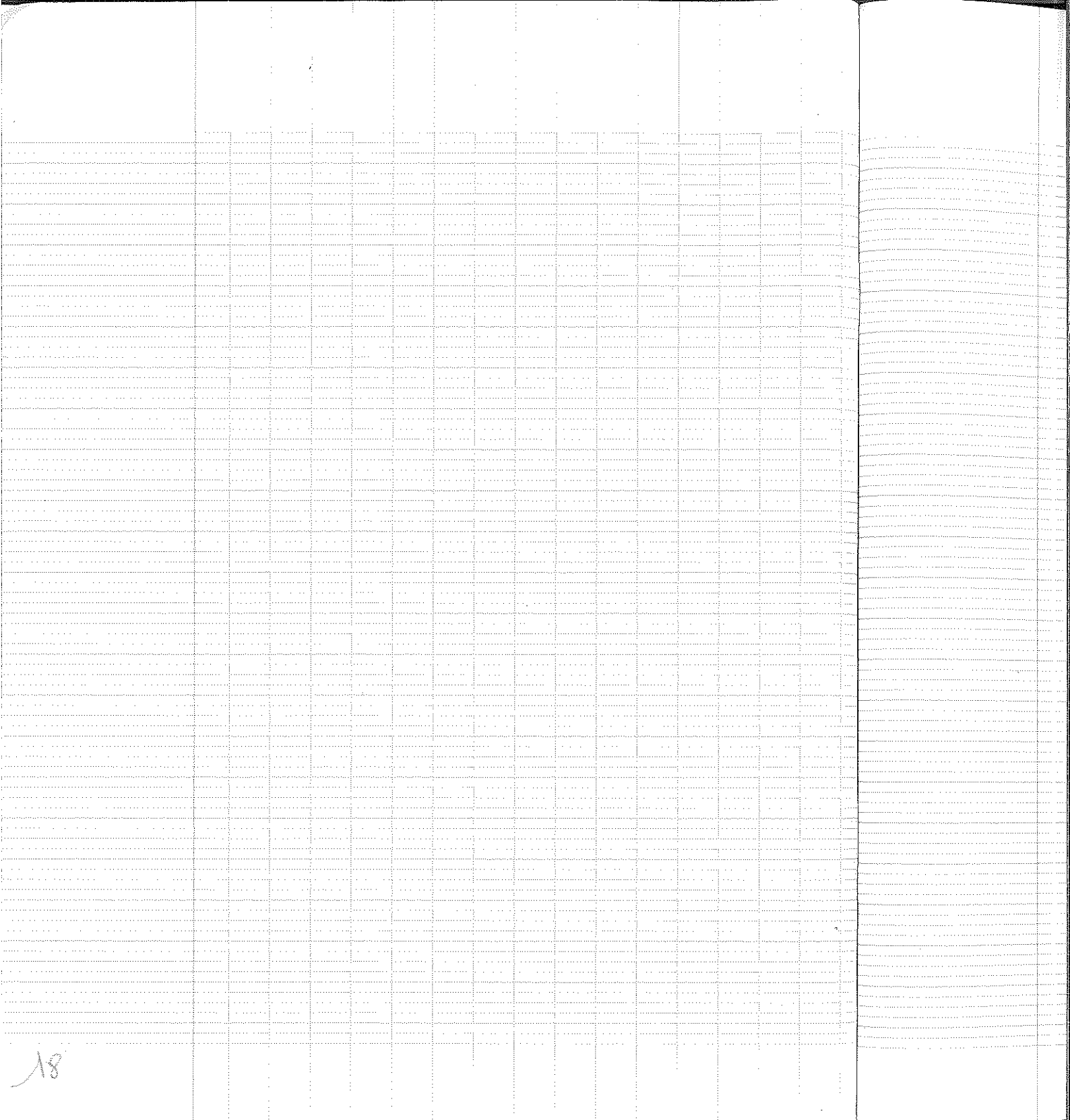
14

15

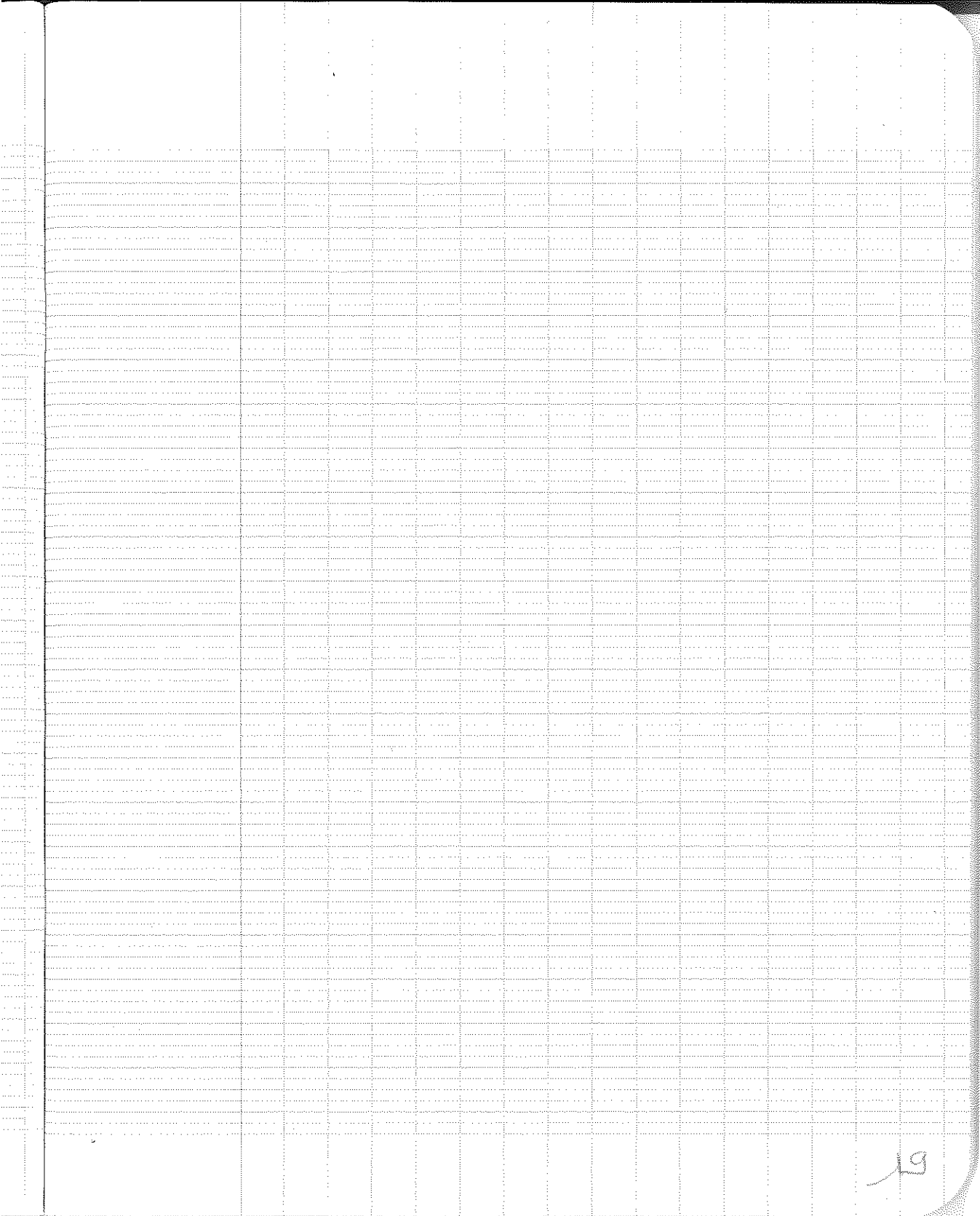
16



17



18



19

20

21

22

Il ressort de la concertation que les actions menées pour informer et échanger avec le public se sont déroulées conformément aux modalités définies dans la délibération du 24 novembre 2015.

